

Métiers du bâtiment

CAP Menuisier fabricant de menuiserie, mobilier, agencement

injs



Le menuisier exerce son activité dans les domaines riches et variés des métiers du bois. Il peut être amené à :

- Concevoir et réaliser des plans en utilisant des techniques de dessin industriel;
- Choisir le bois qui convient en fonction de ses caractéristiques techniques et des exigences du client;
- Effectuer les tracés en employant les outils adaptés (règle, compas, équerre, trusquin);
- Découper les différentes pièces à l'aide de machines-outils (scie circulaire ou à ruban, dégauchisseuse, fraiseuse, toupie, mortaiseuse, tenonneuse);
- Ajuster des éléments, poser des charnières;
- Réaliser les finitions (ponçage, plaquage, teinte, vernissage);
- Se déplacer sur les chantiers pour poser différents éléments (cloisons, parquet, lambris, placards, éléments préfabriqués). La construction d'habitations « écologiques » offre de nouvelles opportunités aux menuisiers.



Métiers du bâtiment

CAP Menuisier fabricant, mobilier, agencement



Le métier

Les métiers du bois s'exercent :

- **Dans le bâtiment :** fabrication et pose d'ouvrages de menuiserie.
- **Dans l'agencement :** réalisation d'aménagements et de décorations d'intérieurs.
- **Dans la fabrication industrielle :** utilisation de machines automatisées, de la robotique et de la CAO. (Conception Assistée par Ordinateur).

Les qualités souhaitées

- Le menuisier doit posséder de bonnes connaissances en géométrie pour lire les plans, réaliser les éléments et les assembler.
- Il doit faire preuve d'habileté manuelle et avoir le goût du travail soigné.
- Son sens esthétique doit être développé afin de répondre aux demandes de la clientèle.

Les conditions d'admission

L'inscription au CAP s'effectue après la classe de 3^e ou de 4^e.

Le parcours de formation

La formation au CAP dure 2 ans.

Les élèves peuvent poursuivre hors de l'INJS vers un baccalauréat professionnel en 3 ans.

Les titulaires du baccalauréat professionnel

- préparent le processus de réalisation d'un ouvrage à partir du dossier architectural, des concepts et normes de la menuiserie et de l'agencement et des contraintes de l'entreprise;
- réalisent les ouvrages selon les techniques et procédés courants de fabrication et de mise en œuvre de la menuiserie et de l'agencement;
- organisent, animent et gèrent le suivi de la réalisation du chantier dans le cadre d'une équipe de plusieurs ouvriers et compagnons professionnels.



RENSEIGNEMENTS

Secrétariat pédagogique

secretel2@injs-paris.fr

Tél. 01 53 73 14 33 / 36 / 15

Le cadre de travail

Les menuisiers peuvent exercer leur métier dans des cadres de travail très variés :

- Au sein d'un atelier d'artisan;
- Chez les clients (chantiers);
- En entreprise;
- Dans des services publics ou des établissements (travaux d'entretien).

